

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente**

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées avec Causses & Vallées Vacances sarl. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le Parc Résidentiel de Loisirs et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

### **Article 2 - Conditions de réservation**

#### **2.1 Prix et règlement**

Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception de **l'acompte de 30%** du montant du séjour.

Le solde de votre séjour est à régler à l'arrivée.

#### **2.2 Modification de réservation**

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

#### **2.3 Annulation**

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions, maladie, accident, licenciement..., (voir conditions générales assurance annulation Campez Couvert).

Causses & Vallées Vacances n'est nullement responsable du transport de ses clients et ne pourra être tenu responsable d'une impossibilité de ses clients de rejoindre le lieu de villégiature, quelle qu'en soit la raison même en cas de force majeure. Il ne procédera dans ce cas à aucun remboursement.

#### **2.4 Assurance Annulation**

Tarifs assurances : Location Chalets/Bungalows : **3% du total de l'hébergement hors options.**

#### **2.5 Rétractation**

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

### **Article 3 - Déroulement du séjour**

#### **3.1 Arrivées et Départs**

Pour tout retard non signalé, la location devient disponible **48 heures** après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du Parc Résidentiel de Loisirs.

En location et en camping : les arrivées s'effectuent à partir de **15 h**, les départs s'effectuent avant **10h**.

#### **3.2 Caution**

Une caution de **50 euros** par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera restituée le jour de votre départ, le matin, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

#### **3.3 Départ**

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement **après 11h** entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée **24 heures au moins** avant la date de départ prévue.

#### **3.4 Animaux**

Les animaux sont acceptés, **propres et tenus en laisse** à l'intérieur du Parc Résidentiel de Loisirs, et à jour des vaccinations obligatoires. Ils ne peuvent rester seuls en l'absence de leur propriétaire. **1 animal accepté** par emplacement ou par location.

### **Article 4 - Responsabilité**

Le Parc Résidentiel de Loisirs décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

### **Article 5 – Droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de **Rodez 12000**.